

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 20

Séance du 14 septembre 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER,
Adjoints au Maire
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette
SYLVESTRE, MM Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe
ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Denis WACHBAR, Mmes
Sabrina DUSSOURD, Amandine MARTIN,
M. Jean LACHMANN, Mme Anne-Catherine DORIDANT, M. Yann
VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Michel GOETTELMANN donne pouvoir à Patrick DELSART
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Luc ADONETH
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER
Eric BRUSNTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN
Bénédicte SADOWNICZYK donne pouvoir à Anne-Catherine DORIDANT

Absents :

Lysiane STENGER

**10 Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif -
Tourisme**

RAPPORTEUR : M. BOHN

**10.3. Décision modificative n°4 : Crédits à l'opération 20070204 «
Réaménagement Rue des Bains »**

DELIBERATION 14092023/09

Considérant la nécessité d'abonder l'opération 20070204 « Réaménagement Rue des Bains » en raison du décalage d'une facture de l'année 2022 sur le budget 2023,

Il convient donc de prendre la décision modificative suivante :

-Crédits à l'opération 20070204 « Réaménagement Rue des Bains »

2152	21	822	OP 030315 « Neuerweg »	-1 009 €
------	----	-----	---------------------------	----------

2152	21	822	OP 20070204 « Réaménagement Rue des Bains »	+ 1 009 €
------	----	-----	---	-----------

Le Conseil Municipal,
Après en avoir débattu,
APPROUVE la décision modificative n°4 telle que décrite ci-dessus
AUTORISE le Maire à effectuer les écritures comptables s'y rapportant.

POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 19 septembre 2023

Luc ADONETH
Le Maire



Jean LACHMANN
Le secrétaire de séance,